

Assemblée générale de la SVAF du 19 juin 2026 au Mont-sur-Lausanne

Tour d'horizon des améliorations foncières à la DAGRI

Lucas Wettstein, Direction de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières (DAGRI)
Responsable du secteur AF

1. Organisation du secteur

SECTEUR AMÉLIORATIONS STRUCTURELLES

- Lucas Wettstein
- **Génie rural**
 - Michel Ansermoz
 - Stéphane Laurent
 - Jennifer Eberst
- **Bâtiments ruraux (haute surveillance) et projet de développement rural agricole**
 - Joël Bader
- **Préavis Hors zone à bâtir**
 - Constant Pasquier
- **Géodonnées**
 - Dimitra Junod
- **Morcellement**
 - Marie-Laure Chezeaux
- **Droit foncier rural, droit du bail à ferme agricole & crédits agricoles (Haute surveillance)**
 - Christophe Carrard

- Mme Anne van Buel a pris sa retraite en décembre 2025
- Engagement de Mme Jennifer Eberst, géomètre brevetée, au 01.01.2026
- Intégration des thématiques PDRA, morcellement, droit foncier rural, droit du bail à ferme agricole & crédits agricoles au secteur

LES AF EN CHIFFRES

2. Actualités

- Etat des lieux des projets en cours
 - 19 syndicats AF agricoles sont ouverts
 - Env. 200 projets collectifs et individuels «Génie rural» ouverts
 - Env. 200 dossiers individuels «Bâtiments ruraux» ouverts
 - Plus de 400 préavis hors zone à bâtir rendus en 2025
 - Plus de 150 dossiers de morcellement traité en 2025
 - 3 PDRA en cours

| | |
|-------|--|
| A | Nouveaux syndicats, communes et associations de communes |
| BPC | Projets en cours |
| C1 | Communes |
| C2 | Projets de développement régional agricole (PDRA) |
| C3 | Réseaux écologiques / Paysage |
| C4 | Bâtiments ruraux et viabilités en zone collines et montagnes |
| C5 | Bâtiments ruraux zones collines et montagnes |
| C6 | Bâtiments ruraux zone de plaine |
| C5 C6 | Bâtiments ruraux et viabilités en zone plaine |
| C7BRV | Bâtiments ruraux Viabilités |
| C7 | Projets liés au développement des filières de production |
| C9FP | Fosses à purin |
| C8 | Mesures protection des eaux (places de lavage, fosses, fumières) |
| C9 | Réseaux d'adduction d'eau |
| C10 | Réseaux d'irrigations et assainissement |
| C11 | Mesures Lavaux art. 12 |
| C12 | Plan de relance viticole |
| C13 | Cépages et fruitiers robustes |
| C14 | Autres projets |



Commune d'Orbe, refector de l'école agricole



Commune d'Oron-la-Village, refector d'un hameau



Commune de Courgenon, travaux d'entretien en bois



Commune de Bussy, plans d'amélioration des terres agricoles



Commune de Chaux, espace de la pêche et du contact de la nature agricole



Commune de Ruffines, espace de la PMA, refector de la ferme

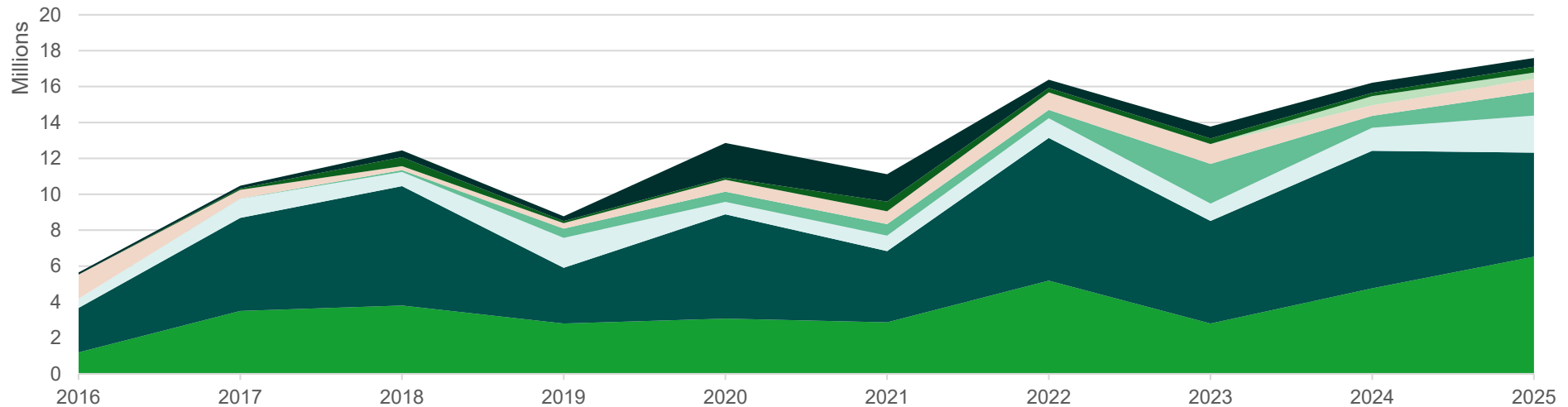


Commune de Bière, bâtiment d'exploitation de 220 vaches laitières

2. Actualités (2)

Focus sur l'évolution des octrois

OCTROIS PAR ANNEE ET PAR CATEGORIE



- Autres projets
- Réseaux d'irrigations et assainissement
- Plan de relance viticole
- Mesures protection des eaux (places de lavage, fosses, fumières, ...)
- Réseaux d'adduction d'eau
- Projets liés au développement des filières de production
- Bâtiments ruraux et viabilités
- Ouvrages Communaux

2. Actualités (3)

- EMPD pour la dotation complémentaire du Fonds d'investissement rural (FIR) de CHF 20 mios adopté par le Grand Conseil en juillet 2025
- EMPD PDRA du Gros-de-Vaud de CHF 6.2 mios adopté en novembre 2025 par le Grand Conseil
- EMPD Crédit Cadre AF 206-2029 de CHF 58.5 mios adopté en mars 2026 par le Grand Conseil

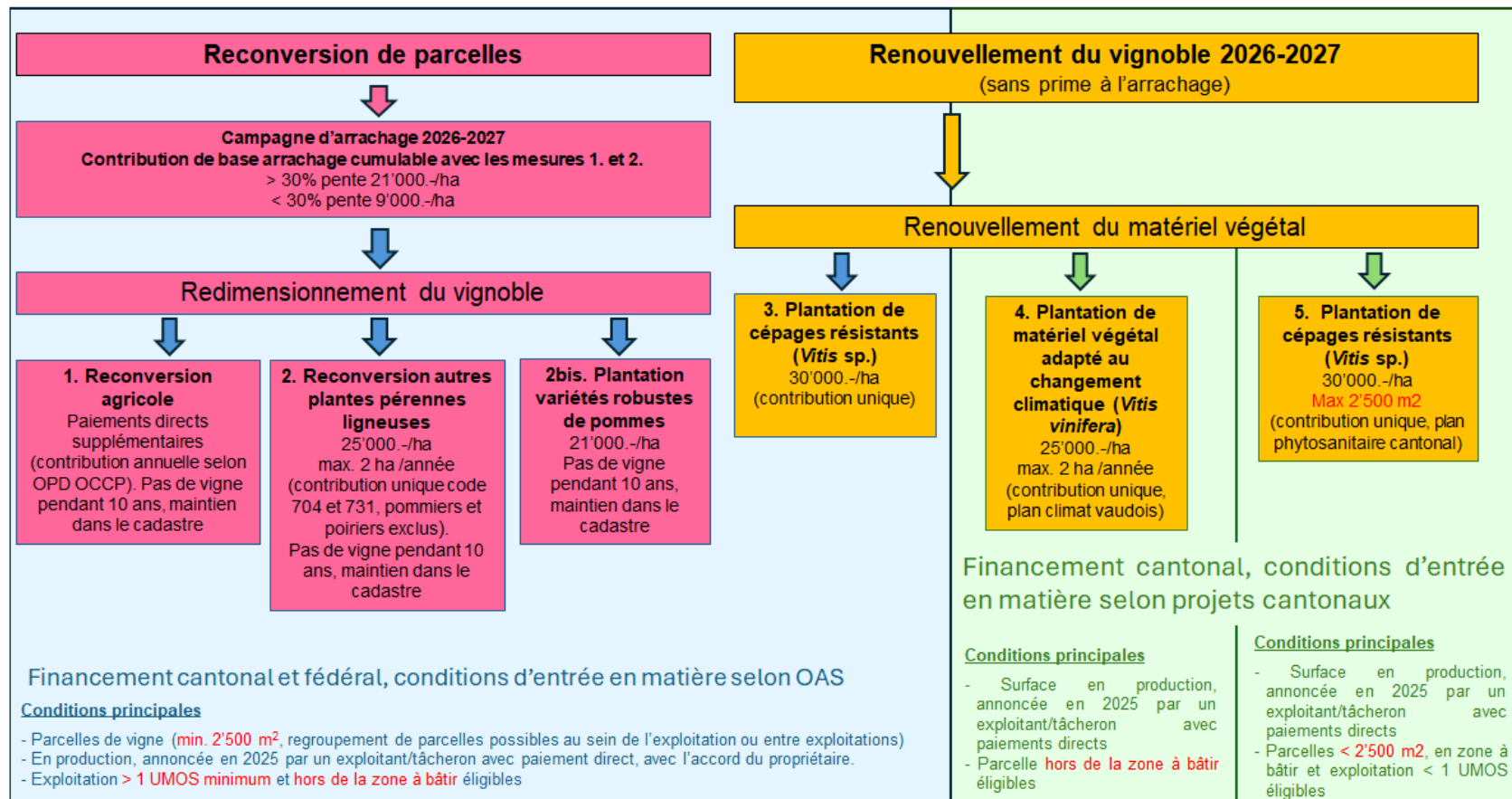
3. Priorités actuelles

- PLAN « AVENIR DE LA VITICULTURE VAUDOISE »

3 AXES DE SOUTIEN

1. Marché
2. Production
3. Relève et maintien des exploitations

Schéma des soutiens «Avenir de la viticulture vaudoise» 2026-2027



3. Priorités actuelles (2)

- DURABILITÉ ET SUBVENTIONS
 - Développement de critères de durabilité afin de répondre à la LSubv
 - Intégration de critères pour les subventions « courantes »
 - Intégration de critères spécifiques pour les projets d'envergure (EMPD)
 - Système de «malus»: la subvention est réduite si les différents seuils ne sont pas atteints
 - Phase test en 2026 - application dès 2027
 - Séance d'information à l'attention des bureaux d'études - août 2026